Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Force hydraulique

Statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse

Tableau 17: Centrales existantes des aménagements au fil de l'eau Etat au: 1er janvier 2020 classées par bassins fluviaux

Puissance maximale disponible aux bornes des alternateurs

Production moyenne annuelle escomptée (pompage-turbinage non compris)

Bassin fluvial	Nombre de centrales	Puissance (MW) (1MW = 1000kW)	Production escomptée (GWh) (1GWh = 1 Mio kWh)		
			Hiver	Eté	Année
Rhin Aar Reuss Limmat Rhône Tessin Adda Inn	139 103 66 76 133 32 5	992.67 718.19 474.49 265.33 1'127.40 531.11 17.09 32.54	1'927.79 1'492.76 551.07 368.29 1'370.67 556.51 6.07 27.45	3'038.08 2'149.03 1'400.06 660.32 2'913.72 1'174.90 51.15 96.84	4'965.87 3'641.79 1'951.13 1'028.61 4'284.39 1'731.41 57.22 124.29
Adige	2	2.83	7.44	10.06	17.50
Total:	574	4'161.65	6'308.05	11'494.17	17'802.21

- Seules les centrales d'une puissance maximale égale ou supérieure à 300 kW sont prises en considération.
- 1 centrale(s) de pompage pur et 6 centrale(s) en construction ne sont pas prise(s) en considération.
- Aménagements internationaux: seule la part de souveraineté suisse est prise en considération.
- L'emplacement des 574 centrales est déterminant pour leur répartition par bassins fluviaux.

- Energie de pompage pour l'accumulation saisonnière non déduite.

Ittigen, le 30.4.2020 Page: 1 / 1